<u>Les transitions dans le travail social</u> <u>- Congrès international de la Société</u> suisse de travail social

Depuis l'émergence du secteur social au XIXe siècle, la question des limites des interventions du travail social se pose. Où prennent fin les possibilités d'action du travail social, où commence la responsabilité des bénéficiaires? Dans cette mesure, la confrontation avec le rapport de la responsabilité individuelle et collective pour les évènements critiques de la vie reste d'actualité dans le travail social. Il convient en premier lieu d'expliquer pour quelles crises et transitions de la vie une action professionnelle est requise et pour lesquelles elle ne l'est pas, à savoir dans quels domaines les «pédagogisations» des problèmes sociaux doivent être remises en cause.

Sur cette base, le congrès appréhende le thème des transitions dans quatre domaines imbriqués les uns dans les autres:

- **Transitions sociales:** mutations du cadre étatique, politique, social et économique du travail social en Suisse et en Europe
- Transitions institutionnelles: transitions dans, entre et en-dehors des institutions
- Transitions professionnelles: développements du travail social en tant que profession et discipline au sens de la pratique professionnelle et de la production académique de connaissances
- Transitions biographiques: vulnérabilités, crises et besoins d'assistance dans la vie des bénéficiaires du travail social

Le thème des transitions pose des questions complexes, autant envers les champs d'expérience pratique que les approches et recherches théoriques dans le travail social. Le congrès aborde ces questions dans le cadre d'éxposés, de symposiums et d'ateliers.